

Avis adopté à la séance plénière du 26 mai 2020

L'impact des infrastructures de réseaux dans l'économie

Déclaration du groupe CGT-FO

Les infrastructures de réseaux constituent le cœur de nos systèmes économiques, sociaux et même politiques. Cette importance n'est pas nouvelle puisque sans la maîtrise du réseau d'irrigation, la civilisation des pharaons aurait certainement connu un autre sort. De même qu'on ne peut imaginer l'empire romain sans sa maîtrise du réseau routier. Par ailleurs, le déploiement à grande échelle de titanesques infrastructures de réseaux, en particulier en Afrique et en Asie centrale, permet actuellement à la Chine de renforcer son emprise économique et géopolitique sur de nouveaux marchés.

La maîtrise des infrastructures de réseaux est donc un enjeu stratégique majeur et plus que par le passé, les différentes briques qui les composent sont fortement interdépendantes, avec un poids en progression des réseaux de télécommunication. Ce qui implique la nécessité de s'orienter vers une stratégie nationale plus souveraine, dans le domaine du spatial et plus particulièrement des satellites pour une meilleure couverture de nos réseaux.

Cet avis se focalise sur trois principaux secteurs : les transports, l'énergie et les télécommunications. Il montre comment ces réseaux sont importants pour notre développement économique mais aussi pour notre cohésion sociale, car ils assurent un accès à des besoins essentiels pour la population.

Le groupe FO tient particulièrement à souligner son adhésion à la vision globale développée dans cet avis et construite autour de la nécessité que l'État soit au cœur d'une nouvelle stratégie de modernisation et de développement de ces infrastructures. Une telle relance sera bénéfique pour l'ensemble de notre économie, avec des répercussion positives sur l'emploi et l'amélioration des conditions de vie sur l'ensemble du territoire. Nous savons que pour des considérations essentiellement idéologiques, l'intervention de l'UE a complètement déstructuré et parfois cassé les services publics des infrastructures de réseaux, sous prétexte que leur ouverture à la concurrence est bénéfique pour le consommateur. En plus des répercussions de ces choix en termes d'emploi, de perte de souveraineté, d'inégalité d'accès à ces services, avec des prix qui ne cessent d'augmenter, etc. des territoires entiers sont parfois abandonnés car économiquement non rentables.

Pour le groupe FO, la notion d'égalité républicaine exige un principe de péréquation qui assure les mêmes tarifs pour accéder aux services essentiels sur l'ensemble du territoire. Il doit donc être défendu, garanti et effectif pour tous, comme le préconise cet avis. De même, pour notre groupe l'intérêt général doit être audessus de tout dogmatisme et la crise sanitaire que nous vivons actuellement montre à quel point nous pouvons davantage nous protéger en étant solidaires qu'en nous soumettant aux seuls intérêts du marché et de la libre concurrence. Nous faisons ainsi nôtre la préconisation demandant qu'un bilan des directives de déréglementation de l'UE soit fait. Nous refusons de céder à des intérêts particuliers nos autoroutes, nos chemins de fer, nos ports et aéroports, nos réseaux électriques, de gaz ou de télécommunication. Nous les avons construits collectivement en mobilisant l'effort de tous dans un objectif de répondre aux besoins de la population et aujourd'hui ils sont cédés aux appétits du marché. Le groupe FO a voté en faveur de cet avis.